

**Diper**

Référence  
diper MA/NL N° 04

Dossier suivi par  
Martine Amalric  
Téléphone  
05 63.92.62.31  
Fax  
05 63.92.62.84  
Mél.  
diper82@ac-toulouse.fr

12, avenue Charles-de-Gaulle  
82017 Montauban cedex

Montauban, le 1er octobre 2004

L'INSPECTEUR d'ACADEMIE  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Education nationale de Tarn-et-Garonne

à  
Mesdames et Messieurs les enseignants  
du 1<sup>er</sup> degré public

**Objet :** Mise en place du bouquet de services i-Prof.

Le bouquet de services internet "i-Prof", conçu par la direction des personnels enseignants du Ministère de l'Education Nationale, est mis en place à cette rentrée dans le département.

L'objectif de ce service est de moderniser et personnaliser les relations entre les personnels enseignants et les services de gestion.

Vous pouvez d'ores et déjà :

- consulter votre dossier administratif
- consulter les guides interactifs sur les actes de gestion qui vous concernent.

L'accès à i-Prof peut se faire de tout poste informatique connecté à internet.

Vous y accédez par le site de l'Inspection Académique, rubrique "vie professionnelle enseignants du 1<sup>er</sup> degré" en utilisant votre identifiant de messagerie personnelle : **compte utilisateur et mot de passe**. (\*).

Je vous engage dès maintenant à vous connecter, afin de vérifier qu'il n'existe pas de difficultés d'accès à cette nouvelle application. Pour tout problème technique, le service informatique de l'Inspection Académique se tient à votre disposition (mél : cdti82.01@ac-toulouse.fr).

J'attire tout particulièrement votre attention sur le fait que ce nouveau système sera utilisé dès la présente année scolaire pour le traitement des permutations informatisées.





A partir du 15 novembre 2004 vous l'utiliserez pour dialoguer avec votre gestionnaire. Vous pourrez apporter toutes les modifications intervenues dans votre vie personnelle (mariage, naissance...) ou professionnelle (obtention d'un diplôme...). Cependant, pour être validées par les services, ces informations devront être justifiées par la production de documents.

2/2

**Serge Dupuy**

- [www.ac-toulouse.fr](http://www.ac-toulouse.fr)
- Compte utilisateur : en minuscule, première lettre de votre prénom + nom d'usage (ex. jdupont)
- mot de passe : numen (sauf dans le cas où vous l'avez modifié).